

DEPARTEMENT
DES
PYRENEES ORIENTALES

MAIRIE
DE
VILLELONGUE DELS MONTS
- 66740 -

téléphone : 04.68.89.61.76
@ :mairie@villelongue-dels-monts.com



DOSSIER DE DEMANDE

D'UN FONDS DE PROJETS 2022

Auprès de la Communautés de Communes Albères-Côte Vermeille- Illibéris

Identification :

Nom de la commune : VILLELONGUE DELS MONTS

Adresse: Carrer de les Escoles

Courriel : mairie@villelongue-dels-monts.com

Intitulé du projet : AMENAGEMENT CAMI DEL VILAR

Identification de la personne chargée du dossier :

Nom : OLIVES

Prénom : Nicole

Qualité : DGS

Téléphone : 04.68.89.61.76

Courriel : mairie@villelongue-dels-monts.com

Note explicative et descriptive du projet - Motivation de la demande

- Intérêt du projet pour la commune -

La commune de Villelongue Dels Monts, est située au sud-est du département des Pyrénées-Orientales, à 33 km de Perpignan, 18 km d'Argeles sur Mer et 17 km de la frontière espagnole par Le Perthus.

Adossée au massif des Albères, son territoire présente une forme à la fois très étroite et très longue (2 km d'Est en Ouest et 8 km du Nord au Sud) qui s'étire depuis le pic d'Aureille dans le massif des Albères jusqu'au fleuve Tech.

Dominant la plaine du Roussillon, la commune bénéficie d'une très bonne desserte routière puisqu'elle est traversée par trois voies structurantes : la RD 618 vers Argeles-sur-Mer et

Accusé de réception en préfecture
066-200043602-20230407-DL2023-0105-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

Objectifs recherchés et livrables attendus de l'opération :

Consciente de la richesse de son patrimoine culturel et social, la commune de Villelongue Dels Monts s'est donnée pour objectif de revaloriser et requalifier cette voie importante, véritable épine dorsale entre le centre ancien du village, la nouvelle zone urbaine et le site patrimonial du prieuré « Sainte Marie du Vilar ».

Il convient donc de dimensionner, sécuriser et embellir les infrastructures communales au regard de l'augmentation du flux circulatorie piétonnier et cycliste, mais également des véhicules empruntant cet axe, tout en intégrant les problèmes qui y sont liés, et de requalifier cette voie en fonction des besoins actuels et à venir des usagers (population, touristes, randonneurs ...etc)

Aujourd'hui, l'objectif de la commune est de favoriser le cheminement doux, améliorer la circulation des divers usagers entre les divers sites historiques, tout en donnant envie à la population « excentrée » de venir plus facilement au cœur du village, permettant ainsi de favoriser l'implication de chacun dans la vie locale et de renouer les liens de la population.

Budget prévisionnel H.T 1^{ère} Tranche

Tranche 1	422 358.85	Tranche 1	
		SUBV REGION	44 100,00
		SUBV. DEPARTEMENT	27 000,00
		SUBV. ETAT	62 000.00
		SUBV. CDCOM	120 000.00
		AUTOFINANCEMENT	169 258.85
TOTAL	422 358.85	TOTAL	422 358.85

3- CALENDRIER

Date de début de l'opération : Septembre 2022.

Fait à VILLELONGUE DELS MONTS, le 19 janvier 2023

Le Maire,

Christian NIFOSI.

DÉPARTEMENT DES
PYRÉNÉES-ORIENTALES

MAIRIE DE
VILLELONGUE DELS
MONTS

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :
en exercice : 19
présents : 16
votants : 18
abstentions : 0

L'an deux mille vingt trois
le 27 mars

Le Conseil Municipal de la Commune de VILLELONGUE DELS MONTS
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de
Christian NIFOSI Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2023

PRESENTS : NIFOSI C, VILA S, CARBOU G, PROD'HOMME J, BERDAGUER
D, RICHE J, SERVAT J-M, RIERE A-M, MACH D, BONET G, COLMAN L,
MONIER V, PERIS J-V, BUISSON A, SCHWEER-CASES L-P, BARTHELEMY P,
ABSENTS: BEAUVALET C.

ABSENTS EXCUSES: TONNELIER S, QUINTANA L-P,

Procuration de vote est donnée par :

-TONNELIER Sabrina à NIFOSI Christian

-QUINTANA Léo-Paul à VILA Sylvie

Mme Jeannine RICHE a été nommée secrétaire de séance

Les membres présents étant en nombre suffisant pour délibérer, le Maire déclare la
séance ouverte.

**DEMANDE DE SUBVENTION FONDS DE PROJETS
AMENAGEMENT CAMI DEL VILAR TRANCHE 1**

Vu l'article L5214-16 du CGCT concernant les fonds de concours
Vu la délibération de la Communauté de Communes Albères-Côte -Vermeille- Illibéris en date du 09 février
2022 qui prévoit la possibilité d'aides financières pour permettre la réalisation de projets communaux
valorisants.

Vu le règlement des aides rédigé par la Communauté de Communes Albères-Côte -Vermeille- Illibéris fixant
les conditions d'octroi, les modalités et conditions de versement des fonds de concours,

Vu la délibération de la Communauté de Communes Albères-Côte -Vermeille- Illibéris en date du 25
novembre 2022 portant modification du règlement d'attribution des fonds de concours

Monsieur le Maire rappelle, que par délibération du 30 août 2021, le Conseil Municipal a approuvé le
programme « Aménagement Cami del Vilar ». Celui-ci a pour objectif de favoriser le cheminement doux,
améliorer la circulation des divers usagers entre les divers sites historiques, tout en donnant envie à la
population « excentrée » de venir plus facilement au cœur du village, permettant ainsi de favoriser
l'implication de chacun dans la vie locale et de renouer les liens de la population.

Plan de financement prévisionnel H.T. :

Tranche 1	422 358.85 €	Tranche 1	
		SUBV REGION	44 100,00 €
		SUBV. DEPARTEMENT	27 000,00 €
		SUBV. ETAT	62 000.00 €
		FDC2021	6 389.86 €
		FDC Solidarité2022	4 074.02 €
		FDC projet 2023	126 707.00 €
		AUTOFINANCEMENT	152 087.97 €
TOTAL	422 358.85 €	TOTAL	422 358.85 €

Accusé de réception en préfecture
066-216602250-20230327-69-7-8-DE
Date de télétransmission : 28/03/2023
Date de réception préfecture : 28/03/2023

Considérant qu'il convient dès lors de modifier la délibération du Conseil Municipal en date du 06 avril 2022 sollicitant auprès de la Communauté de Communes Albères-Côte -Vermeille- Illibéris une aide au titre des fonds de concours pour l'aménagement.

Le Conseil Municipal, au vu du nouveau règlement d'attribution des fonds de concours de la Communauté de Communes Albères-Côte -Vermeille- Illibéris

DECIDE de solliciter la Communauté de Communes Albères-Côte -Vermeille- Illibéris, au titre des fonds de projets, un montant de 126 707 €uros (30 % du montant H.T).

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes pièces concernant ce dossier.

DIT que la présente délibération modifie la délibération en date du 20 février 2023 ayant le même objet.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme

Le **MAIRE**,


Christian NIFOSI

Accusé de réception en préfecture
066-216602250-20230327-69-7-8-DE
Date de télétransmission : 28/03/2023
Date de réception préfecture : 28/03/2023

ATTESTATION FONDS DE CONCOURS 2021



Je soussigné Christian NIFOSI, Maire de VILLELONGUE DELS MONTS

ATTESTE qu'en 2021, 95 704.30 euros de factures ont été présentées en justification du paiement d'un fonds de concours global de 36 401 euro. Ces factures concernaient différentes opérations.

La part de factures affectées aux travaux du cami del Vilar s'élève à 16 800 euro HT.

Dès lors le prorata de fonds de concours dévolu au cami del Vilar représente 6389,86 euros sur les 36 401 euros de fonds de concours alloués au titre du fonds de concours 2021.

De plus dans le plan de financement présenté en 2021 il était fait mention de cofinancement de 300 000 € pour le Cami del Vilar.

Les co-financeurs n'ont abondé l'opération que pour 133 100 €. C'est donc ce chiffre qui doit être pris en considération afin de calculer la part de financement assurée hors subvention par la commune.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à VILLELONGUE DELS MONTS,
le 10 mars 2023.

Le MAIRE,

Christian NIFOSI.



MAIRIE
DE
VILLELONGUE DELS MONTS
- 66740 -

téléphone : 04.68.89.61.76
@ :mairie@villelongue-dels-monts.com

ATTESTATION FONDS DE CONCOURS 2022



Je soussigné Christian NIFOSI, Maire de VILLELONGUE DELS MONTS

ATTESTE qu'en 2022, 139 782.99 euros de factures ont été présentées en justification du paiement d'un fonds de concours solidarité de 25 000 €. Ces factures concernaient différentes opérations.

La part de factures affectées aux travaux du cami del Vilar s'élève à 22 779,12 euro HT.

Dès lors le prorata de fonds de concours dévolu au cami del Vilar représente 4 074,02 euros sur les 25 000 euros de fonds de concours alloués au titre du fonds de concours 2022.

De plus, dans le plan de financement présenté en 2021 il était fait mention de cofinancement de 300 000 € pour le Cami del Vilar.

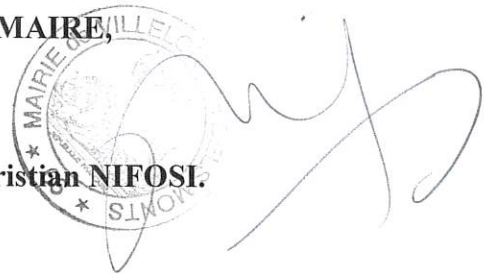
Les co-financeurs n'ont abondé l'opération que pour 133 100 €. C'est donc ce chiffre qui doit être pris en considération afin de calculer la part de financement assurée hors subvention par la commune.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à VILLELONGUE DELS MONTS, le 03 mars 2023.

Le **MAIRE**,

Christian NIFOSI.





SARL BETEC Biandrati Guisset au capital de 7622.45€
RC Perpignan 349 792 143 00019 APE 742C
6 Bis, Boulevard Arago 66600 Rivesaltes

Bureau d' Etudes TECHniques. VRD.
Ingénierie Conseil

Téléphone : 04 68 64 65 82
Télécopie : 04 68 64 64 89
e-mail: betec.bg@wanadoo.fr

Dossier
N°

664
2020

Date

14/10/20

Planche
N°

03

Echelle

1/50°

Ingénieur

ma

Modifié

Département des Pyrénées Orientales
Commune de Villelongue Dels Monts

Maîtrise d'Ouvrage:



Opération:

Aménagement de Voirie
Chemin du Vilar

Phase:

A.V.P

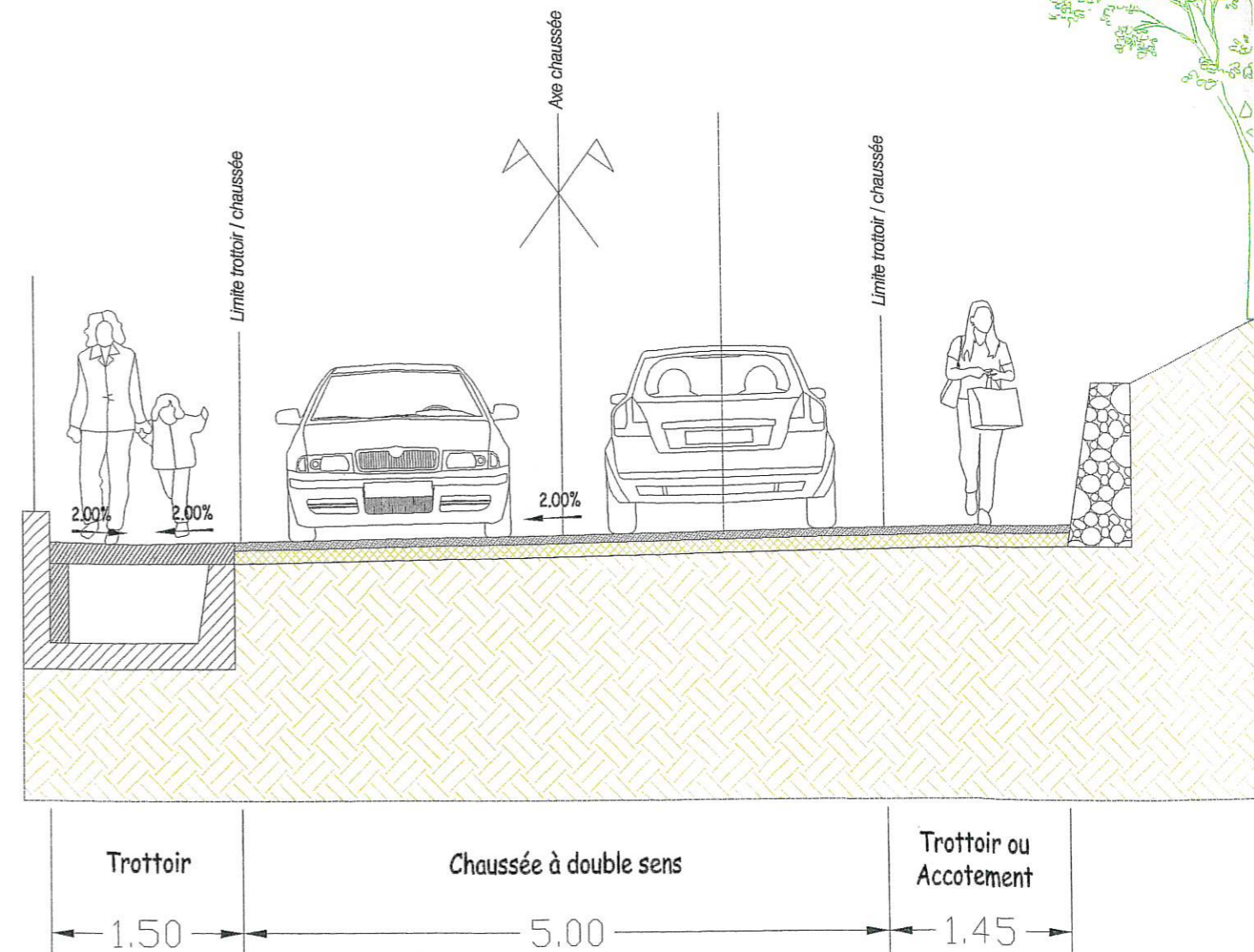
Intitulé:

Profils en travers type
(Partie Basse)

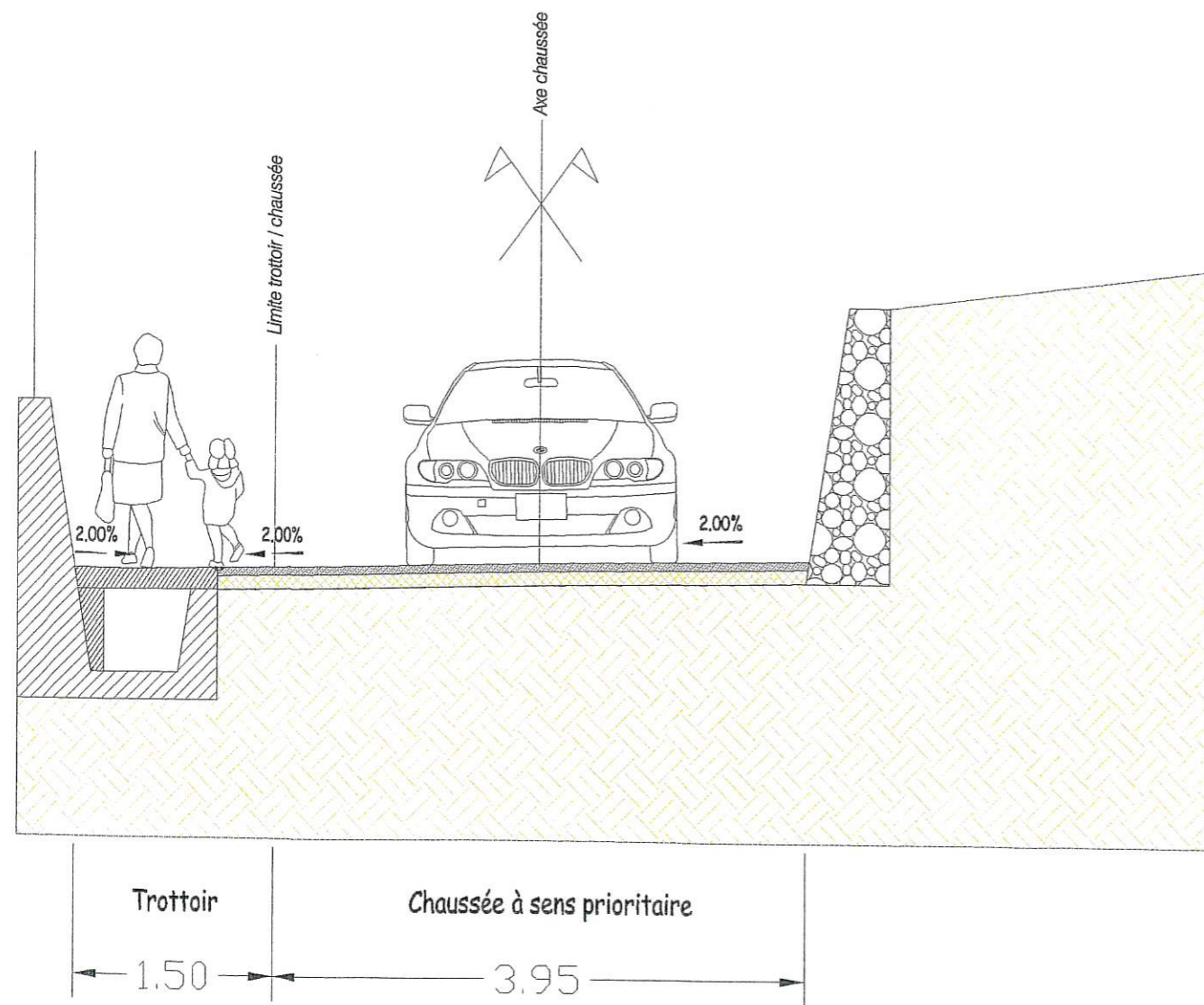
Levers de plans: Etat des lieux- Métrés- Récolements- CAO-DAO-

Projets de VRD: Voirie- Eau potable- Assainissement- Pluviales- Traitement des eaux- Electrification-
Urbanisme Aménagement: ZAC- Lotissements résidentiels, commerciaux, artisanaux- PAE- PVNR-

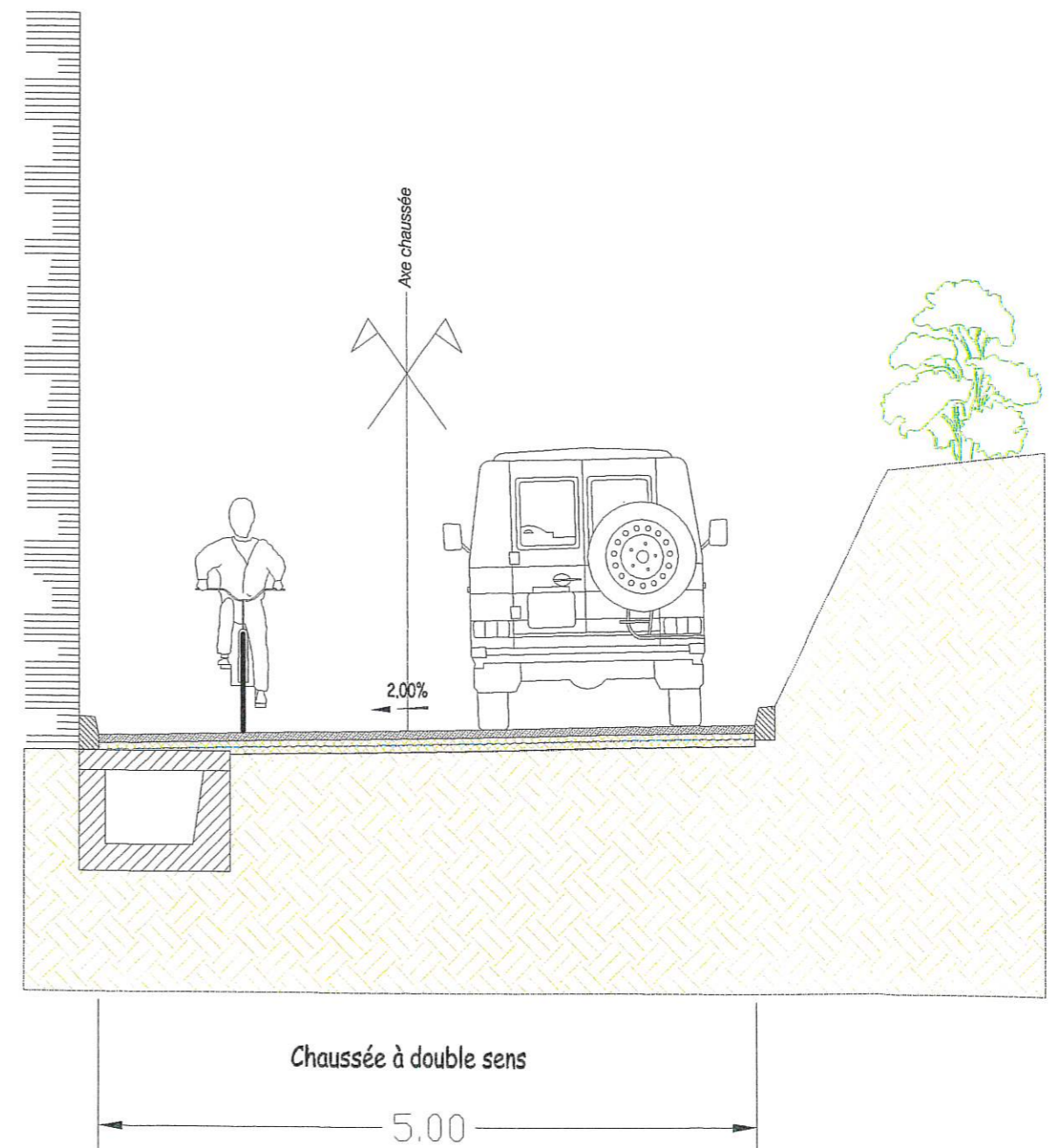
PROFIL TYPE I



PROFIL TYPE 2



PROFIL TYPE 3



betec

SAS BETEC au capital de 3735.00€
RC Perpignan 349 792 143 00019 APE 742C
6 Bis, Boulevard Arago 66600 Rivesaltes

Bureau d' Etudes TECHniques. VRD.
Ingénierie Conseil

Téléphone : 04 68 64 65 82
Télécopie : 04 68 64 64 89
Courriel : betec@orange.fr

Dossier
N°

**664
2020**

Date

14/10/20

Planche
N°

01

Echelle

1/500°

Ingénieur

ma

Modifié

Département des Pyrénées Orientales
Commune de Villelongue Dels Monts

Maîtrise d'Ouvrage:



Opération:

**Aménagement de Voirie
Chemin du Vilar**

Phase:

A.V.P

Intitulé:

**PLAN GENERAL VRD
(Zone Basse)**

Levers de plans: Etat des lieux- Métrés- Récolements- CAO-DAO-
Projets de VRD: Voirie- Eau potable- Assainissement- Pluviales- Traitement des eaux- Electrification-
Urbanisme Aménagement: ZAC- Lotissements résidentiels, commerciaux, artisanaux- PAE- PVNR-



